

DÉPARTEMENT
DE L'OISEARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

VILLE DE CREIL

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal du lundi 26 juin 2023

CONVOCATION

Date : 20 juin 2023

Affichée le : 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le juin vingt six juin à , les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39
Présents : 28
Votants : 36
Pouvoirs : 8
Absent : 3

Étaient présents : Mme Sophie LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUASTI - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - Mme Jenifer SENET - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - Mme Caroline JACQUEMART - M. Noureddine NACHITE - M. Gérald FACCHINI - M. Jean-Claude VILLEMMAIN.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

27 JUIN 2023DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**Absents représentés**

Mme MOUSSATEN
Mme MEUNIER
M. PERRIN
M. N'DIAYE
M. ZAHRAOUI
M. LUCAS
M. KA
Mme M'BAYE

Pouvoir à Mme LEHNER
Pouvoir à M. BROCHOT
Pouvoir à Mme PEREZ
Pouvoir à M. LEMAIRE
Pouvoir à M. EL OUASTI
Pouvoir à M. NACHITE
Pouvoir à Mme JACQUEMART
Pouvoir à M. BOULHAMANE

12 JUL. 2023**Absents non représentés**

, Mme HAMADOUCH, Mme MEHADJI, Mme DUCHATELLE.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

25 Union Nationale des Combattants - Subvention

Rapport de présentation :**Cédric LEMAIRE, Adjoint**

L'association l'Union Nationale des Combattants perpétue le souvenir des combattants morts pour la France. Elle est présente notamment à chaque commémoration organisée à Creil et elle participe activement au devoir de mémoire. Elle apporte également un soutien et une aide aux anciens combattants et aux veuves toute l'année.

Afin de soutenir cette association, une subvention de fonctionnement est proposée à hauteur de 250€.

Vous êtes appelés à voter.

Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Démocratie et citoyenneté » en date du 2 juin 2023,

Considérant le besoin de trésorerie de l'association pour mener à bien ses missions.
Entendu le rapport de présentation,

Vote :

Votants : 36	Pour : 36	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide :**

Article 1^{er} : d'approuver, au titre de l'année 2023, l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 250 euros, à l'Union Nationale des Combattants – section de Liancourt.

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante au débit prévue à cet effet au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télécours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Publication électronique sur le site de la Ville le

12 JUL. 2023

CREIL, le

06 JUL. 2023

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Madame Jessica ELONGUERT

Maire de Creil
Président de l'AGSO

La secrétaire de séance